

Réf: Dossier N° 286891

Avis de constitution

« FENIX ENGIE COTE D'IVOIRE SA » en abrégé « FENIX ENGIE CI »

ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 695, Ilot 55

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/04/2018 reçus par Me ANNEY AKOUA ADJEHOVA MARIE FRANCELINE, enregistrés au CEPICI, le 15/05/2018, il a été constitué SOCIETE « FENIX ENGIE COTE D'IVOIRE SA » en abrégé « FENIX

La procuration, la distribution, le transport, l'utilisation, la commercialisation, la gestion et le développement d'équipements électroniques et d'énergie sous toutes ses formes, ainsi que toute activités de nature à les favoriser. La fourniture de services connexes aux activités précitées. La participation dans toutes entreprise similaires ou étranger, et ce par voie de création de société nouvelle, d'apport, souscription ou achat de litres ou droits sociaux, fusion,

850,000,000 F CFA divisé en (85000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 85000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 695, Ilot 55

Mlle KAYITESI KANIMBA SYLVIE (PDG)

M HUART GILLIAN ALEXANDRE (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2024-B15-00020 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°25151/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

